

## **COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

La Société du Grand Paris a choisi les maîtres d'œuvre et les architectes de la ligne 18 du Grand Paris Express

Saint-Denis, lundi 15 février 2016

Suite à l'approbation, le 13 novembre dernier, par son conseil de surveillance de l'opération d'investissement de la ligne 18 pour un montant de 2,7 milliards d'euros, la Société du Grand Paris a procédé à l'attribution des marchés de maitrise d'œuvre de cette ligne qui reliera Orly à Versailles.

Ce sont trois marchés qui ont été attribués :

- Le groupement ICARE emmené par INGEROP Conseil et Ingenierie, qui associe ingénieurs et architectes, a remporté le marché de maitrise d'œuvre du génie civil, des gares souterraines de la ligne et du centre d'exploitation :
  - Le génie civil (tunnel, viaduc et gares) est pris en charge par Ingérop, Artelia
    Ville & Transport et Arcadis
  - L'architecture des gares est attribuée à :
    - Ateliers 2/3/4 pour les gares Antonypôle et Massy-Opéra
    - Richez Associés pour la gare Massy-Palaiseau
    - Dietmar Feichtinger Architectes pour les gares Saint Quentin Est et Versailles Chantiers
    - Corinne Vezzoni & Associés pour la gare Satory
  - La conception et la réalisation architecturales du centre d'exploitation est confiée à Jean-François Schmit Architectes
- La conception et la réalisation architecturale du viaduc et des gares aériennes
  Palaiseau, Orsay-Gif et CEA Saint-Aubin ont été attribuées au groupement Benthem
  Crouwel
  - o Explorations Architecture est en charge du viaduc
  - o Benthem Crouwel et Atelier Novembre des 3 gares aériennes
  - L'Agence TER de l'insertion paysagère
  - o 8'18" de la conception lumière
  - o Jean-Paul Lamoureux de la conception acoustique des gares
- La conception et la réalisation des systèmes de l'ensemble de la ligne 18, incluant le matériel roulant, a été attribué à la société Egis-Rail.
  - Avant-Première Design Public est en charge du design des trains.
  - Keolis Conseil et Projets est en charge de l'expertise exploitation.

Hugues Vanhoucke : 01 40 41 54 25 Camille Ruols : 01 40 41 54 96 « Les trois dernières opérations d'investissements ont été votées par le conseil de surveillance, tout le projet est donc désormais lancé. Sur la ligne 18, le Grand Paris Express passe désormais en phase de maitrise d'œuvre, quelques mois seulement après l'approbation de l'opération d'investissement. L'avant-projet durera jusqu'au printemps 2017 puis les travaux de génie civil démarreront sur cette ligne majeure du métro du Grand Paris. »

Philippe Yvin, président du directoire

Les architectes retenus pour concevoir et réaliser les gares travailleront dans le respect de la charte d'architecture et de design élaborée avec le concours de Jacques Ferrier, architecte conseil de la Société du Grand Paris. La SGP veillera à associer les élus et les populations concernés à l'élaboration du projet de gare de leur commune, tout au long du processus de conception.

La conception et l'insertion du viaduc et des gares aériennes font l'objet d'une attention particulière de la Société du Grand Paris qui a mobilisé des compétences élargies pour la réalisation du tronçon aérien de la ligne 18.

Hugues Vanhoucke : 01 40 41 54 25 Camille Ruols : 01 40 41 54 96